

Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 23
Membres présents: 18
Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2019-27
Conseil Municipal du 6 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION : 28 FÉVRIER 2019

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - M. THINON-CLERC - B. LAFAYE - M. VILLEGIER - J.P. SIMON - K. GAI - M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - E. GARNIER - N. ARILLA - P. ORMÈCHE - E. RAMBEAU - S. HIBON-MINET - P. FRÉON - K. PERROIS - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à JP SIMON - G. MICHELY donne pouvoir à J.L. LEVESQUE- J.P. ZUCCHI donne pouvoir à K. PERROIS - S. LABROUSSE donne pouvoir à B. LAFAYE

CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT NON EXCUSÉ: F. SARDIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Pierre SIMON

OBJET : LOTISSEMENT LES HAUTS DE BICHAT : PRIX DE VENTE DES LOTS

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la réalisation d'un lotissement « Les Hauts de Bichat » composé de 17 lots,

CONSIDERANT que les travaux sont en passe d'être terminés

CONSIDERANT que la commune, par la voix du conseil municipal, fixe librement le prix de vente des lots,

Après exposé de Monsieur le Maire et selon les orientations du trésorier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **PAR 22 VOIX POUR**, décide

- **DE FIXER** le prix de vente des terrains ainsi :

1	32 040 €
2	28 935 €
3	28 656 €
4	27 300 €
5	31 250 €
6	32 310 €
7	32 535 €
8	27 208 €
9	28 766 €
10	31 654 €
11	29 108 €
12	29 430 €
13	27 585 €
14	28 530 €
15	28 935 €
16	28 215 €
17	28 260 €



Ces prix tiennent compte :

- * de la particularité des terrains
- * du prix d'achat des terrains et frais de notaire
- * du coût d'opération des travaux
- * des frais d'ouverture d'emprunt + intérêts d'emprunt
- * de dépenses imprévues (dont aménagement du sentier d'accès au bain des Dames)

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes de vente et toutes pièces y afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE